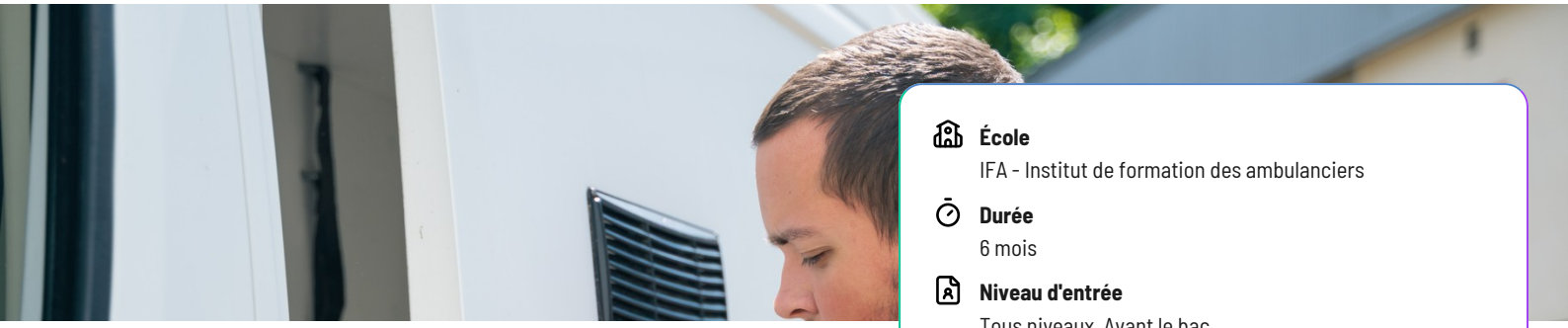


École
IFA - Institut de formation des ambulanciers

Durée
6 mois

Niveau d'entrée
Tous niveaux, Avant le bac

Niveau de sortie
Niveau 4

Modalité de formation
Alternance ou statut étudiant

Lieu
185 bis rue Henri Champion 72100 Le Mans OU 3 bd bâtonnier cholet 44100 Nantes

Ambulancier **Santé**

Diplôme d'État d'Ambulancier

PRÉSENTATION ET DÉBOUCHÉS

A l'issue de la formation vous serez capable d'assurer, au sein de la chaine de soins ou de santé, la prise en charge et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire adaptés et équipés à la situation et à l'état de santé du patient.

Que faire avec cette certification ?

Métiers visés

- Ambulancier

Qualités mobilisées

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité et maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

Types d'entreprises ou d'organisations La profession d'ambulancier s'exerce dans le secteur privé commercial (entreprises de transport sanitaire), éventuellement associatif (la Croix-Rouge française) mais aussi dans le secteur public hospitalier (ambulances des établissements publics hospitaliers).Dans le secteur privé, les ambulanciers relèvent de la convention nationale des transports routiers et activités auxiliaires et des dispositions du code du travail.Les salariés de la Croix-Rouge française disposent d'une convention collective spécifique.Dans le secteur public (établissements publics hospitaliers) les conducteurs ambulanciers relèvent de la fonction publique hospitalière (décret n° 91-45 modifié du 14 janvier 1991, J.O des 15. 1 et 23.3.1991).

Compétences visées

- Dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient
- Apprécier l'état clinique d'un patient
- Respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients
- Etablir une communication adaptée au patient et à son entourage
- Assurer la sécurité du transport sanitaire
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité de la prise en charge du patient
- Organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession

DÉTAILS DE LA CERTIFICATION

Informations sur la certification

Cette formation vise la certification **DE - Diplôme d'Etat d'ambulancier** diplôme reconnu par l'état (niveau 3) et enregistré au RNCP sous le code **4812** par **MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION**.

Pour savoir si la certification est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences et passerelles, vous pouvez consulter la fiche du répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

La CCI du Mans et de la Sarthe est habilitée pour assurer la formation et les épreuves de certification sur ce titre par le certificateur.

Accès par la VAE

Cette certification est accessible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis

- Sans condition de diplôme
- Permis B, hors période probatoire
- Stage d'observation de 70 h dans une entreprise de transport sanitaire agréée ou une expérience professionnelle > 1 mois
- Certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance (Cerfa 14880*02)
- Certificat médical de vaccination conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique

Public visé

Toute personne en reprise de formation, évolution ou reconversion professionnelle

Délai d'accès

Un délai de 5 à 6 mois peut être nécessaire en fonction de la date de clôture de sélection.

Conditions d'admission

Formation initiale

- Admissibilité sur dossier
- Stage de 70h
- Entretien d'admission

Ouverture des inscriptions en Février 2026. Date limite DEA Cycle court : 11 mai 2026. Rentrée : 31 août 2026 (sur 6 mois).

Formation en apprentissage

- Admissibilité sur dossier
- Stage de 70h
- Entretien d'admission

Date limite DEA Apprentissage : 5 Juin 2026. Rentrée : Juin 2026. Accessible aux moins de 30 ans.

Coût de la formation / Financement / Aides

En initial

7 200€ - Financements possibles : Région, CPF, Employeur, Transitions Pro

En alternance

Prise en charge du coût de formation par l'OPCO de l'entreprise. L'apprenant perçoit une rémunération en fonction de son âge et du niveau du diplôme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap.

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité de votre projet et les aménagements nécessaires.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs

A l'issue de la formation vous serez capable d'assurer, au sein de la chaine de soins ou de santé, la prise en charge et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire adaptés et équipés à la situation et à l'état de santé du patient.

BLOC 1 - Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions

- Établir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage
- Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté
- Mettre en oeuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient

Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en oeuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence

- Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences
- Mettre en oeuvre les soins adaptés à l'état du patient, notamment ceux relevant de l'urgence

BLOC 3 - Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière

- Réaliser la préparation; le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport
- Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient

BLOC 4 - Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention

- Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées dans son domaine de compétences en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité

BLOC 5 - Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier à la qualité/gestion des risques

- Rechercher, traiter, transmettre les informations pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités et transmettre ses savoir-faire professionnels
- Organiser et contrôler son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Stage

Stage n°1 - 105h

- Structure de soins de courtes durée. Adulte ou enfant
- Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD
- Psychiatrie / Santé mentale. Adulte ou enfant

Stage n°2 - 70h

- Parcours Médecine d'urgence. Adulte / Enfant (Service des urgences / SAMU-SMUR)

Stage n°3 - 70h

- Entreprise Transport sanitaire

Modalités et durée de la formation

Durée de la formation

- 35h/semaine de Janvier à Juin ou de Septembre à Février.
- 556h de formation + 245h de stage en apprentissage.

Délai d'accès

Le centre de formation peut vous accueillir tout au long de l'année dès que vous avez signé un contrat d'apprentissage avec votre entreprise.

Dates de formation

- DEA en APPRENTISSAGE – NANTES – Du 04/01/2027 au 06/12/2027
- DEA hors apprentissage – Janvier 2027
- DEA en APPRENTISSAGE – LE MANS – Du 18/01/2027 au 17/12/2027

Rythme de la formation / alternance

2 jours de formation et 3 jours d'entreprise.

LA PÉDAGOGIE

Méthodes / Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Pédagogie active, participative et inductive favorisant l'autonomie, la réflexion, le travail en groupe et les mises en situation

Équipe pédagogique

Les intervenants sont des professionnels de santé :

- Aides-soignants
- Ambulanciers
- Infirmiers
- Médecins
- Sage-femmes
- Sapeurs pompiers

Locaux & équipements

- Salles de travaux pratiques : appartement témoin /chambre d'hôpital / manutention
- Salle de cours
- Ambulance équipée
- Mannequins ergonomiques et connectés, système de simulation santé, tablette Nomadic

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Évaluations

- Epreuves écrites orales et pratiques

Épreuves de certification

- Jury d'admissibilité présidé par le DRASS et au moins 20% des correcteurs, membres nommés par préfet de région
- jury d'admission composé d'un directeur d'un institut de formation, d'un enseignant régulier dans un institut de formation d'ambulanciers, d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'ambulancier
- Validation d'un diplôme de niveau 3

Chiffres clés

Indicateurs de résultats obligatoires selon l'article 6111-8.

70
Nombre d'apprenants
Chiffres 2026

95%
Taux de satisfaction
Chiffres 2025

NC
Taux de présentation à l'examen

75%
Taux de réussite
Chiffres 2025

5%
Taux de rupture nette
Chiffres 2025

5%
Taux d'interruption en cours de formation
Chiffres 2025

95%
Taux d'insertion professionnelle en emploi à 6 mois
Chiffres 2025

95%
Taux d'insertion professionnelle dans les métiers visés à 6 mois
Chiffres 2025

NC
Taux de poursuite d'études à 6 mois